

Présenter votre parcours professionnel



Après la phase d'accueil et de présentation, le recruteur présente le plan de l'entretien. En général, il vous demandera de vous présenter :

« Parlez-moi de vous » ou « Présentez-vous » Vous avez donc la parole

Comment présenter votre parcours ? Ou comment donner un caractère distinctif à votre candidature.

La présentation de votre parcours obéit à deux règles essentielles :

1. Elle doit être en rapport direct avec les besoins et les attentes de l'entreprise, elle doit se référer aux compétences demandées pour le poste.
2. La présentation de votre parcours doit démontrer que le poste correspond bien à votre projet professionnel et à vos objectifs à moyen terme.
Cela démontrera l'essentiel de vos motivations pour le poste.

Il est important d'intégrer dans votre présentation 3 notions :

- **Le passé** : vos études et vos expériences professionnelles passées
- **Le présent** : votre job actuel, votre, vos, expertise (s) et compétences, vos résultats, vos contributions.
- **Et l'avenir** : votre projet professionnel, vos ambitions

La présentation d'un parcours peut s'articuler sur ces différents points :

1er Point : Quel est votre métier, votre fonction actuelle (+infos clés)

(Le grand Chapeau de votre présentation)

Ex : Je suis actuellement Chef de produit, Directeur d'un BU. Responsable Marketing depuis X années dans l'entreprise X

2 ème point : la chronologie c'est-à-dire les différentes étapes majeures de votre expérience professionnelle – les faits marquants en pensant bien à valoriser votre progression / évolution professionnelle.

3 ème point : Votre expertise – vos compétences principales avec des exemples – vos soft skills - Ce sont de très bons arguments et des atouts majeurs.

4 ème point : Votre formation – mais pas obligatoire pour un candidat expérimenté)

5 ème point : Annoncer votre projet professionnel à court ou moyen terme en le reliant avec le poste proposé (connu) et l'entreprise (si elle est connue)

6 ème point : Vos Hobbies – centres d'intérêt - l'aspect + personnel de votre candidature.

7 ème point : Conclure : c'est-à-dire rendre la parole à son interlocuteur et se mettre en situation d'écoute

**Bien sûr, cette présentation se fait avec le sourire et le regard qui brille !!
On montre au recruteur que nous sommes content d'être là.**

Une bonne présentation se doit d'être courte, claire et précise et doit durer que quelques minutes (+ ou - longue suivant le parcours et l'expérience professionnelle.

Il est donc impératif de bien préparer la présentation de son parcours professionnel. C'est pourquoi, Primastone Consultant attache une grande importance à cette étape, autant sur la préparation, construction et restitution orale.

Il est aussi très utile de la présenter oralement et plusieurs fois à une personne de notre entourage qui nous connaît bien. Cela permettra de bien « rôder » cette présentation, de la maîtriser autant sur le fond que sur la manière (tonalité de la voix, gestuelle appropriée, liens entre les séquences etc. Elle vous donnera une bonne assurance et démontrera à votre interlocuteur votre esprit de synthèse et vos capacités à vous exprimer oralement.

Savoir présenter son parcours professionnel trouve aussi une judicieuse application dans ses relations professionnelles, son réseau personnel et sur les réseaux sociaux.

Ou l'importance de faire d'entrée une bonne impression.



En entretien de recrutement, il est utile de rester positif

En entretien de recrutement, il est toujours utile de rester positif au regard de certaines situations « difficiles » de son parcours de vie. Il est important de ne pas les présenter à votre interlocuteur sous un aspect défavorable.

Les recruteurs comprennent de mieux en mieux les accidents de parcours professionnel ou les incidents de vie. L'important est de bien l'expliquer afin de ne pas semer le doute sur votre candidature.

1. Eviter de se dévaloriser

Ce n'est pas parce que vous avez été licencié de votre ancienne entreprise que vous devez tirer un trait sur vos ambitions professionnelles.

D'autant qu'avec la crise économique et ses vagues de plans sociaux, les licenciements sont presque devenue monnaie courante. Rares sont aujourd'hui les candidats n'ayant pas vécu d'accidents professionnels

Plutôt que d'arriver en entretien d'embauche la tête basse, essayez de relativiser votre sentiment de culpabilité. Et ce même si vous avez été licencié pour faute grave ou lourde. Les professionnels RH étant avant tout à la recherche de profils dotés d'une bonne confiance en eux.

Tout l'enjeu est donc de réussir à être à la fois précis et succinct face à votre interlocuteur

2. Cacher la vérité

À la question « Pourquoi avez-vous quitté votre dernier emploi ? », vous êtes tenté d'enjoliver la réalité ? Si ce point de vue peut se comprendre, il est pourtant loin d'être conseillé. D'autant que les recruteurs ont un sixième sens lorsqu'il s'agit de débusquer les mensonges. « Joues rouges, mains dans les cheveux, agitation sur la chaise... Il y a des gestes qui trahissent les candidats.

Sachez également que les recruteurs sont de plus en plus nombreux à effectuer des prises de référence. Ainsi, si vous avez été renvoyé de votre ancienne entreprise, autant que votre interlocuteur dispose de votre version des faits avant celle de votre ex-employeur...

Pour éviter les situations rocambolesques, le mieux reste donc de jouer la carte de la transparence.

Il est judicieux d'aborder le sujet dès le début de l'entretien afin de se débarrasser du stress qu'il peut éventuellement engendrer.

3. Critiquer son ancien employeur

Dénigrer son ancien chef, ou même s'attaquer à toute la société, est la pire des erreurs à commettre. Primo parce que le recruteur qui vous reçoit aura la ferme conviction que vous adopterez le même comportement avec son entreprise. Secundo « parce qu'un candidat qui éprouve de la rancœur envers son ancien employeur et qui n'a toujours pas digéré son licenciement risque d'avoir des difficultés à se projeter dans un autre poste.

Par conséquent, plutôt que de cracher votre venin sur votre ex-manager, expliquez au recruteur qui vous reçoit quels sont les enseignements que vous avez tirés de cette situation. Votre maturité et votre capacité à vous remettre en question seront immanquablement saluées.

4. Rester dans le vague

Évitez les explications du type « Je n'étais plus en accord avec la stratégie de l'entreprise » ou encore « Je ne partageais plus le même point de vue que mon employeur ». Votre interlocuteur n'acceptera pas que vous tentiez de noyer le poisson avec des réponses évasives et peu structurées.

Les recruteurs ont besoin d'informations précises et concrètes pour être totalement rassuré, en particulier si vous avez été licencié pour faute professionnelle. Un candidat imprécis sur son départ d'une entreprise, c'est suspicieux dans la mesure où cela me laisse croire qu'il dissimule des éléments

Par ailleurs, plutôt que de rejeter la faute sur votre ex-employeur, assumez vos erreurs et explicitez-les de manière factuelle. Dans un licenciement, le candidat et l'employeur ont tous deux une part de responsabilité. Privilégiez, par exemple : « Mon entreprise ne m'offrant aucune perspective d'évolution, j'ai été démotivé et je n'ai pas réussi à me mobiliser pour atteindre les objectifs demandés ». Le recruteur appréciera votre précision et votre objectivité.

5. S'appesantir sur le sujet

Même si un licenciement a profondément marqué votre vie professionnelle, il est inutile d'en parler pendant des heures au recruteur, au risque de le faire douter sur vos capacités d'analyse et de synthèse. Gardez en tête que celui-ci a plutôt envie que vous vous tourniez vers l'avenir, notamment au sein de son entreprise. Tout l'enjeu est donc de réussir à être à la fois précis et succinct. Ainsi, après avoir expliqué les raisons de votre rupture avec votre ex-employeur, enchaînez sur votre volonté de rebondir et de relever de nouveaux défis. Vous montrerez ainsi au recruteur que vous savez faire face à l'adversité et que vous avez définitivement tourné la page avec votre précédent employeur.

6. Pour justifier un congé parental.

A ne pas dire: "J'ai cessé de travailler pendant deux ans en raison d'une grossesse difficile et pour m'occuper de ma fille. Née prématurée, elle a subi une longue hospitalisation et plusieurs opérations, ce qui m'a empêchée de retourner travailler. Comme elle est aujourd'hui en bien meilleure santé, j'aimerais retrouver un emploi."

A dire: "J'ai passé deux ans en congé maternité et me suis consacrée à ma famille. Pendant ce temps, j'ai mis mes compétences à jour et suis désormais prête à retravailler."

7. Suite à un accident.

A ne pas dire: "A la suite d'un accident sur mon lieu de travail, j'ai dû subir plusieurs opérations chirurgicales et fait une dépression suivie d'une hospitalisation de courte durée. Aujourd'hui, je suis sous traitement et je me sens nettement mieux."

A dire: "J'ai dû cesser de travailler à cause d'un problème de santé. Aujourd'hui parfaitement remis, je suis prêt à retravailler."

8. Justifier un trou dans son CV

S'il n'est pas dramatique d'avoir des trous dans son CV, la façon de les justifier peut définitivement plomber une candidature.

Le premier point sur lequel insistent les recruteurs en ce qui concerne les trous dans un CV, c'est la franchise. Un cabinet de recrutement ou un employeur direct, vérifient systématiquement les dires d'une personne s'il y a un doute, en croisant les dates et en demandant des attestations d'emploi.

Le recruteur n'est pas là pour juger mais pour comprendre les raisons d'un trou dans un CV.

9. Si le trou correspond à une période de chômage

Les recruteurs prennent en compte le contexte économique. S'il est admis qu'un candidat se retrouve en inactivité, tout est question de bien le justifier. Il est interdit de dénigrer son précédent employeur ou de rejeter la faute sur les autres en se posant en victime.

La bonne attitude à adopter consiste à rester factuel et positif en toutes circonstances. Le candidat doit montrer qu'il a tourné la page, qu'il ne se morfond pas dans ce mauvais épisode. C'est une preuve de maturité.

10. Si le trou correspond à des congés sabbatiques

Après de longues études et un diplôme obtenu de haute lutte, certains jeunes décident de prendre une année sabbatique, au risque de laisser un embarrassant trou sur le CV. C'est grave ? Non, c'est même plutôt apprécié car ça dénote un esprit « découverte du monde » et cela peut se valoriser facilement en entretien.

Mieux vaut tout de même savoir bien le justifier : L'inactivité ne doit pas en être vraiment une. Un voyage à l'étranger peut signifier le perfectionnement d'une langue par exemple, participer à un projet humanitaire, du volontariat, etc.